



# Projet d'établissement **2024-2028**

Une dynamique collective et partagée  
pour la santé de demain.

# ÉDITO

## Un projet collectif pour un hôpital engagé et tourné vers l'avenir

Le projet d'établissement 2024-2028 du Centre Hospitalier de Laval traduit une ambition forte : proposer à la population de la Mayenne et du Haut-Anjou une offre de soins toujours plus accessible, innovante et humaine.

Élaboré grâce à une démarche collaborative impliquant toutes les expertises de notre hôpital, ce projet repose sur une vision commune et des engagements concrets pour les cinq prochaines années.

Son objectif : Améliorer la qualité des soins, renforcer notre attractivité et offrir aux patients un parcours de santé fluide et efficace.

## Nos priorités pour les années à venir

Huit axes stratégiques structurent notre feuille de route :

- Renforcer les coopérations avec nos partenaires pour une prise en charge coordonnée
- Améliorer l'offre de soins pour répondre aux besoins croissants du territoire
- Promouvoir la prévention et l'éducation à la santé
- Développer la recherche clinique pour innover au service des patients
- Garantir un accès aux soins pour tous, avec une prise en charge de qualité et sécurisée
- Moderniser nos infrastructures grâce à un schéma directeur immobilier ambitieux
- Optimiser les parcours patients, pour plus d'efficacité et de sérénité
- Valoriser et accompagner nos équipes, en renforçant la formation et le bien-être au travail.

## Un engagement collectif

Ce projet est également celui des professionnels qui font vivre l'hôpital au quotidien. Nous avons à cœur de reconnaître leur expertise, de favoriser un environnement de travail serein et de proposer des parcours professionnels riches et évolutifs.

Grâce à une gouvernance modernisée et participative, et à des investissements structurants, nous construisons ensemble l'hôpital de demain : un hôpital qui conjugue innovation, excellence et humanité.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à ce projet, et plus largement, à l'ensemble des équipes qui font du Centre Hospitalier de Laval un acteur de santé essentiel pour notre territoire.

## Ensemble, continuons à innover et à agir pour une santé accessible à tous !

### Florian BERCAULT

Président du conseil de surveillance,  
Maire de Laval

### Sébastien TREGUENARD

Directeur

### Dr Hussein YASSINE

Président de la  
Commission Médicale  
d'Etablissement

# SOMMAIRE

## 1 AXE 1 COOPÉRATIONS

Renforcer les collaborations pour une réponse territoriale coordonnée

page 4

## 2 AXE 2 AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE SOINS

Vers la médecine de demain : modernisation et accessibilité des soins

page 5

## 3 AXE 3 PRÉVENTION

Prévenir, soigner et sensibiliser : promouvoir la santé publique

page 6

## 4 AXE 4 PERFORMANCE

Vers une gouvernance plus performante pour une prise en charge de qualité

page 7

## 5 AXE 5 ATTRACTIVITÉ

Valoriser les compétences et fidéliser les talents : vers un hôpital attractif

page 8

## 6 AXE 6 QUALITÉ-SÉCURITÉ DES SOINS

Viser l'excellence par la qualité et la sécurité des soins

page 9

## 7 AXE 7 RESPONSABILISATION SOCIALE

S'engager pour un environnement durable et inclusif

page 10

## 8 AXE 8 RECHERCHE CLINIQUE

Faciliter la recherche au bénéfice des pratiques médicales et paramédicale

page 11

# COOPÉRATIONS

Renforcer les collaborations

pour une réponse territoriale coordonnée



## OBJECTIF 1

**Faire émerger une réponse commune aux besoins de santé du territoire**

- 1 Structurer les filières déclinées au Projet Médico-Soignant Partagé (PMSP) du Groupe Hospitalier de Territoire (GHT)
- 2 Soutenir et renforcer l'universitarisation du territoire et renforcer les partenariats avec la Faculté de Santé d'Angers avec l'appui potentiel des autres partenariats universitaires
- 3 Participer à la structuration de la réponse du Centre Hospitalier de Laval (CHL) dans le cadre de sa responsabilité populationnelle.



## OBJECTIF 2

**Partager les coopérations avec les partenaires publics et privés**

- 1 Déployer les coopérations ville hôpital et avec les structures sociales et médico-sociales (May Ville Hop, établissements du GHT et structures privées, Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC), Service d'Accès aux Soins (SAS),...)
- 2 Développer la coordination avec les acteurs du territoire dans le cadre de parcours complexes
- 3 Soutenir les coopérations par le développement d'outils numériques partagés adaptés.



## OBJECTIF 3

**Favoriser les concertations interprofessionnelles**

- 1 Renforcer les échanges au niveau du département et de la région
- 2 Soutenir la participation d'équipes, professionnels et étudiants, à des évènements santé pour promouvoir les collaborations cliniques
- 3 Organiser des journées de formation à destination des professionnels partenaires
- 4 Poursuivre et renforcer les activités médicales décentralisées sur les autres établissements du GHT.

# AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE SOINS

Vers la médecine de demain :

modernisation et accessibilité des soins



## OBJECTIF 1

**Garantir un accès universel à une offre de soins innovante**

- 1 Développer l'activité dans toutes les spécialités conformément aux priorités de santé publique du Projet Régional de Santé (PRS)
- 2 Soutenir, promouvoir et valoriser les domaines d'expertise et des compétences médicales et paramédicales
- 3 Assurer et faciliter l'accès aux plateaux techniques.



## OBJECTIF 2

**Moderniser et optimiser les technologies médicales, au service de la conformité des soins de santé**

- 1 Déployer la télémédecine et les téléconsultations
- 2 Adapter les pratiques professionnelles aux nouvelles technologies inhérentes à l'évolution des innovations médicales
- 3 Utiliser l'intelligence artificielle au service du soin et de la recherche.



## OBJECTIF 3

**Assurer l'accessibilité des soins**

- 1 Réduire les délais de consultation, d'hospitalisation et de réalisation des examens
- 2 Augmenter les admissions directes afin de fluidifier les parcours patients et faciliter l'accès rapide aux soins nécessaires
- 3 Poursuivre les projets d'amélioration des conditions d'accueil, de prise en soins et de sorties pour les patients, résidents, les enfants et les usagers.

# PRÉVENTION

Prévenir, soigner et sensibiliser :  
promouvoir la santé publique



## OBJECTIF 1

**Structurer et promouvoir un pôle territorial de santé publique du CHL et du territoire**

- Promouvoir la culture santé publique et prévention auprès des professionnels et usagers, au sein du CHL et du territoire
- Proposer une offre de prévention à l'attention des populations du territoire : programmes d'éducation thérapeutique, dépistage, vaccination...
- Mettre en place des parcours coordonnés pour les patients atteints de maladies chroniques.



## OBJECTIF 2

**Développer le travail en réseau et partenarial**

- Organiser les filières de santé publique au sein du GHT et en lien avec les axes territoriaux donnés par la Délégation territoriale de l'Agence Régionale de Santé
- Poursuivre et développer les partenariats avec les associations d'usagers, les réseaux professionnels et les partenaires externes.



## OBJECTIF 3

**Développer la formation des professionnels**

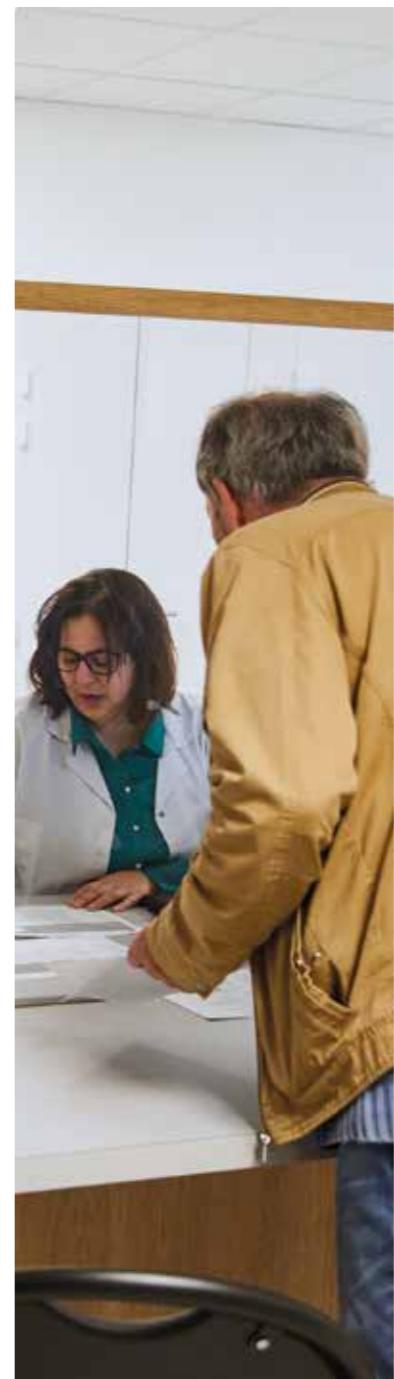
- Former et accompagner les professionnels de santé du territoire à l'intégration de la prévention, de la promotion de la santé, dans leurs pratiques quotidiennes
- Développer le recours aux patients experts.



## OBJECTIF 1

**Améliorer la gouvernance et la gestion des pôles**

- Structurer le dialogue médico-administratif
- Développer une culture médico-économique partagée
- Améliorer l'exhaustivité des données du dossier patient
- Accompagner les praticiens dans une démarche d'optimisation du codage.



## OBJECTIF 3

**Optimiser les ressources humaines et améliorer le parcours des patients**

- Optimiser les durées de séjour et l'occupation des activités
- Déployer une démarche de fluidification des sorties
- Synchroniser les temps médicaux et non médicaux.



## OBJECTIF 2

**Adapter l'infrastructure de l'établissement en répondant aux besoins de la population**

- Proposer un parcours de soins optimisé par la mise en œuvre du schéma directeur immobilier
- Améliorer les conditions d'accueil et d'accessibilité, en soutien à la démarche d'attractivité
- Engager les réflexions sur les évolutions métiers autour du projet immobilier
- Déployer un projet logistique en lien avec le projet médico-soignant.

## OBJECTIF 4

**Asseoir le CHL dans son rôle d'établissement support selon des principes de subsidiarité et de gradation des soins**

- Poursuivre la mise en œuvre du PMSP du GHT
- Faciliter l'intégration des établissements en direction commune
- Appuyer la structuration des filières par un projet territorial sur les volets logistique et administratif.

# PERFORMANCE :

Vers une gouvernance plus performante  
pour une prise en charge de qualité

# ATTRACTIVITÉ

Valoriser les compétences et fidéliser les talents :  
vers un hôpital attractif



## OBJECTIF 1

Créer, améliorer et diffuser l'image de marque du CH

- 1 Formaliser une politique d'accueil des nouveaux professionnels médicaux et paramédicaux
- 2 Améliorer les actions en faveur de la fidélisation des professionnels
- 3 Développer et valoriser les compétences des professionnels.



## OBJECTIF 2

Renforcer l'attractivité des métiers de la santé et du médico-social

- 1 Améliorer les processus de recrutement en développant l'« aller vers »
- 2 Renforcer la communication positive des différents acteurs de l'hôpital auprès des médias
- 3 Renforcer le sentiment d'appartenance des équipes par des échanges directs et décloisonnés.



## OBJECTIF 3

Promouvoir une culture managériale commune, au service de l'attractivité et de la fidélisation des talents

- 1 Développer les compétences managériales
- 2 Soutenir le management participatif et de proximité
- 3 Accompagner individuellement les parcours des professionnels.



# QUALITÉ-SÉCURITÉ DES SOINS

Viser l'excellence par la qualité et la sécurité des soins



## OBJECTIF 1

Améliorer le travail en équipe - Ensemble vers l'Excellence

- 1 Renforcer les rencontres de sécurité et l'implication des gouvernances
- 2 Impliquer les patients comme membres à part entière de l'équipe de soins
- 3 Développer les accréditations en équipe.



## OBJECTIF 2

Développer l'analyse des pratiques professionnelles et la gestion des risques - La sécurité avant tout

- 1 Développer les évaluations des pratiques professionnelles
- 2 Diminuer les événements indésirables associés aux soins
- 3 Renforcer la prévention du risque suicidaire
- 4 Assurer un suivi efficace des plans d'actions pour garantir des résultats tangibles et durables.



## OBJECTIF 3

Impliquer les usagers et les partenaires - La voix du patient au cœur de nos actions

- 1 Renforcer le pouvoir d'agir du patient à chaque étape du parcours de soins
- 2 Associer les patients à l'analyse des événements indésirables
- 3 Améliorer la communication et l'information auprès des usagers.



## OBJECTIF 4

Poursuivre la politique du développement professionnel continu - Des professionnels toujours plus qualifiés

- 1 Promouvoir la culture qualité en renforçant les démarches réflexives et participatives autour des pratiques professionnelles
- 2 Poursuivre la formation des professionnels sur la qualité et la gestion des risques
- 3 Accompagner les nouveaux modes de prise en soins volets logistique et administratif.

# RESPONSABILISATION SOCIALE

S'engager pour un environnement durable et inclusif



## OBJECTIF 1

**Promouvoir le développement durable et l'éco-responsabilité**

- 1 Définir une politique globale de développement durable respectant l'environnement et encourageant la transformation écologique
- 2 Maintenir et développer les compétences des professionnels sur les techniques de développement durable.



## OBJECTIF 3

**Instaurer une culture d'inclusion et de respect du handicap**

- 1 Favoriser la déclaration des situations de handicap des professionnels
- 2 Recruter les professionnels en situation de handicap et s'adapter à toute forme de handicap
- 3 Accompagner les professionnels en situation de maintien dans l'emploi et de reconversion professionnelle.



## OBJECTIF 2

**Améliorer les conditions de travail et de vie des professionnels**

- 1 Garantir aux professionnels un environnement sécurisé et bienveillant, respectueux de l'équilibre vie privée et vie professionnelle
- 2 Poursuivre une politique de prévention des risques physiques et psycho sociaux et de promotion du bien-être.



## OBJECTIF 4

**Inscrire les stratégies en faveur d'égalité dans la politique de l'établissement**

- 1 Inscrire durablement l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- 2 Inscrire les actions en faveur de la lutte contre les violences à caractère sexiste et sexuel.

# RECHERCHE CLINIQUE

Faciliter la recherche au bénéfice des pratiques médicales et paramédicales



## OBJECTIF 1

**Développer la recherche médicale et paramédicale**

- 1 Promouvoir et soutenir les projets de recherche au sein de l'établissement
- 2 Faciliter la contribution des professionnels de santé à des études cliniques et paramédicale
- 3 Encourager la participation des équipes aux actions institutionnelles de recherche.



## OBJECTIF 2

**Créer des synergies avec les universités et des CHU environnants**

- 1 Renforcer les liens avec les universités pour soutenir les projets de recherche des étudiants
- 2 Promouvoir l'intégration des étudiants dans les équipes de recherche clinique pour enrichir leurs formations pratiques.



## OBJECTIF 3

**Favoriser l'évolution des pratiques professionnelles par la recherche**

- 1 Assurer un accès facile et complet aux bases de données scientifiques et aux bibliothèques spécialisées pour le personnel médical et paramédical
- 2 Organiser des échanges réguliers entre professionnels pour partager les avancées et les résultats des recherches
- 3 S'approprier les avancées de l'innovation en santé.



## Projet d'établissement **2024-2028**



**CENTRE  
HOSPITALIER  
LAVAL**



Scandigraph COMMUNICATION